

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : HG tablettes nettoyantes pour machines à café  
Type de produit : Détergent  
Code du produit : 637 ART  
Groupe de produits : Produit commercial

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées & restrictions :

#### 1.3. Fournisseur

##### Fabricant

HG International B.V.  
Damsluisweg 70  
Almere, 1332 EJ  
The Netherlands  
T +31 (0)36 54 94 700  
[safety@hg.eu](mailto:safety@hg.eu) - [www.hg.eu](http://www.hg.eu)

##### Distributeur

Toolway Industries Ltd.  
1-280 Hunter's Valley Road  
Woodbridge, On L4H 3V9  
Canada

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)36 54 94 777  
Uniquement pour le personnel médical  
Lun-Ven 09:00 AM - 05:00 PM (CEST)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Canada	Chemtrec		(813) 248 0585	Toll Free (800) 255 3924 (24h)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS CA)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux  
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 3 H402 Nocif pour les organismes aquatiques  
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

##### Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) : Attention

Mentions de danger (GHS CA) : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H402 - Nocif pour les organismes aquatiques

# HG tablettes nettoyantes pour machines à café

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (WHMIS 2015)

Conseils de prudence (GHS CA) : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 - Tenir hors de portée des enfants.  
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.  
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 - Porter des vêtements de protection, des gants de protection, un équipement de protection des yeux.  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Sodium carbonate	Bases	n° CAS: 497-19-8	≥ 25 – < 50	Eye Irrit. 2, H319
Sodium percarbonate	Percarbonates	n° CAS: 15630-89-4	≥ 10 – < 15	Ox. Sol. 3, H272 Acute Tox. 4 (Voie orale), H302 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 2, H401
Citric acid	Acids	n° CAS: 5949-29-1	< 15	Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated	alkylethoxy-propoxylates	n° CAS: 120313-48-6	≥ 2 – < 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
Sodium octadecyl fumarate	-	n° CAS: 4070-80-8	< 2	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

## SECTION 4: Premiers soins

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

# HG tablettes nettoyantes pour machines à café

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (WHMIS 2015)

Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
---	--

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement	: Traitement symptomatique.
----------------------------------	-----------------------------

## SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.
--------------------------------	---

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
------------------------------------	--

### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes de phosphore. Oxydes métalliques.
---	---

### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.
------------------------------	--

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention	: Recueillir le produit répandu.
Procédés de nettoyage	: Ramasser mécaniquement le produit.
Autres informations	: Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

## SECTION 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
------------------------	---

# HG tablettes nettoyantes pour machines à café

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (WHMIS 2015)

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.  
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

##### Équipement de protection individuelle:

Vêtements de protection. Chaussures de protection. Gants. Lunettes de sécurité.

Protection des mains:				
Gants de protection				
Type	Matériau	Pénétration	Épaisseur (mm)	Pénétration
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	0.35	
Gants jetables	Caoutchouc butyle	6 (> 480 minutes)	0.5	

Protection oculaire:		
Lunettes de sécurité avec protections latérales		
Type	Champ d'application	Caractéristiques
Lunettes de sécurité	Conditions normales d'utilisation	avec protections latérales

Protection de la peau et du corps:
Vêtements de protection à manches longues. Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques

Protection des voies respiratoires:
Il n'est pas nécessaire de porter un respirateur lors de l'utilisation courante de ce produit

##### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide  
Apparence : Aucune donnée disponible  
Couleur : blanc  
Odeur : Aucune donnée disponible  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : 9,54

# HG tablettes nettoyantes pour machines à café

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (WHMIS 2015)

pH solution	: 10 %
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Soluble dans : Eau. Insoluble dans : Méthanol. Diéthyléther. n-octanol. Acétone.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	: Pas d'informations complémentaires disponibles
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé

Sodium carbonate (497-19-8)	
DL50 orale rat	2800 mg/kg de poids corporel
DL50 orale	4090 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	2300 mg/l
ATE CA (oral)	2800 mg/kg de poids corporel
ATE CA (poussières,brouillard)	2300 mg/l/4h
Sodium percarbonate (15630-89-4)	
DL50 orale	1034 mg/kg de poids corporel

# HG tablettes nettoyantes pour machines à café

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (WHMIS 2015)

### Sodium percarbonate (15630-89-4)

DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel
ATE CA (oral)	1034 mg/kg de poids corporel

### Citric acid (5949-29-1)

DL50 orale	11700 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel
ATE CA (oral)	11700 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 9,54
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 9,54
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé

### Citric acid (5949-29-1)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
--	---------------------------------------

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
---	--------------

### Citric acid (5949-29-1)

LOAEL (oral, rat, 90 jours)	8000 mg/kg de poids corporel
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	4000 mg/kg de poids corporel

Danger par aspiration	: Non classé
-----------------------	--------------

### HG tablettes nettoyantes pour machines à café

Viscosité, cinématique	Non applicable
------------------------	----------------

Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
---	--

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général	: Toxique pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Nocif pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme)	: Non classé

### Sodium carbonate (497-19-8)

CL50 - Poissons [1]	300 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	200 – 227 mg/l
CE50 - Crustacés [2]	200 – 227 mg/l
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	265 mg/l waterflea

# HG tablettes nettoyantes pour machines à café

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (WHMIS 2015)

<b>Sodium carbonate (497-19-8)</b>	
CE50 96h - Algues [1]	242 mg/l
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-6,19
<b>Sodium percarbonate (15630-89-4)</b>	
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	4,9 mg/l waterflea
<b>Citric acid (5949-29-1)</b>	
CL50 - Poissons [1]	> 100 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	1535 mg/l
CE50 96h - Algues [1]	1690000 mg/l
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,72

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Sodium carbonate (497-19-8)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-6,19
<b>Citric acid (5949-29-1)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,72

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>Sodium carbonate (497-19-8)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-6,19
<b>Citric acid (5949-29-1)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,72

### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TDG / DOT / IMDG / IATA

TDG	DOT	IMDG	IATA
<b>14.1. Numéro ONU</b>			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport			

# HG tablettes nettoyantes pour machines à café

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (WHMIS 2015)

TDG	DOT	IMDG	IATA
<b>14.2. Désignation officielle pour le transport</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>Description document de transport</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### TDG

Aucune donnée disponible

#### DOT

Aucune donnée disponible

#### IMDG

Aucune donnée disponible

#### IATA

Aucune donnée disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Directives nationales

#### Sodium carbonate (497-19-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### Alcohols, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated (120313-48-6)

Listé dans la LES canadienne (Liste Extérieure des Substances)

#### Sodium percarbonate (15630-89-4)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### Citric acid (5949-29-1)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)



# HG tablettes nettoyantes pour machines à café

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (WHMIS 2015)

### Sodium octadecyl fumarate (4070-80-8)

Non répertoriée sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances) / LES (Liste extérieure des substances)

### 15.2. Réglementations internationales

#### Sodium carbonate (497-19-8)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

#### Alcools, C12-15-branched and linear, ethoxylated propoxylated (120313-48-6)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

#### Sodium percarbonate (15630-89-4)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

#### Citric acid (5949-29-1)

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

#### Sodium octadecyl fumarate (4070-80-8)

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

## SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 10-31-2021

Autres informations : DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

### Textes complet des phrases H:

H272	Peut aggraver un incendie; comburant
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H401	Toxique pour les organismes aquatiques
H402	Nocif pour les organismes aquatiques

# HG tablettes nettoyantes pour machines à café

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (WHMIS 2015)

Abréviations et acronymes:	
n° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
ATE	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
CE50	Concentration médiane effective
EN	Norme européenne
IARC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
VLIEP	Valeur limite indicative d'exposition professionnelle
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
N.S.A.	Non spécifié ailleurs
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
VLE	Limite d'exposition professionnelle
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
FDS	Fiche de Données de Sécurité

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.